

Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

**Numéro de rapport:**

45.928

**Date du contrôle:**

03/06/2024

**Lieu du contrôle:**

Rue Guillaume Lekeu 44 1070 Bruxelles  
Belgique

**Testeur d'installation:****Agent-visiteur:**

Michael Di Martino

**Type de contrôle:**

Visite périodique (Livre 1 6.5)

**Date d'émission:**

03/06/2024 16:51:12

**Prochaine visite avant le:**

03/06/2025

### Donneur d'ordre

**Nom**

GROUP CONTROL SRL

**Adresse**

Avenue Minerve 21/58, 1190 Forest, Belgique

**Email**

finance@groupcontrol.be

### Base(s) règlementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

### Identification de l'installation électriques

**Adresse de l'installation**

Rue Guillaume Lekeu 44 1070 Bruxelles Belgique

**Type de locaux**

Appartement 3eme étage

**Propriétaire, gestionnaire ou exploitant**

Debusscher

**Adresse du propriétaire****Fondations**

avant 81

**Mise en oeuvre de l'installation**

Après le 01/10/1981 et avant le 01/06/2020

### Données du raccordement

**GRD**

Sibelga

**Numéro de compteur**

5489680

**Code EAN****Liaison compteur-tableau**

XVB 4X10

**Tension de service**

2 x 230 V

**Protection générale**

40 A 2P

Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles
NOK	NOK
Description de l'installation	TB1: 1x différentielle 2p 300mA/40A 1x disjoncteur 2p 25A TB2: ? PAS DACCES A L'APPARTEMENT
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Test BP du DDR	OK
$\Delta I_n$	OK
Contrôle de l'état	
Matériel fixe	
Protection contre les contacts directs	
Protection contre les contacts indirects	
Protection contre les surintensités	
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre ( $\Omega$ )	7
Isolement ( $M\Omega$ )	59,8

## Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

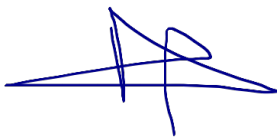
## Conclusions

### CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Contrôle  
 Boulevard Lambert 127  
 1030 Bruxelles

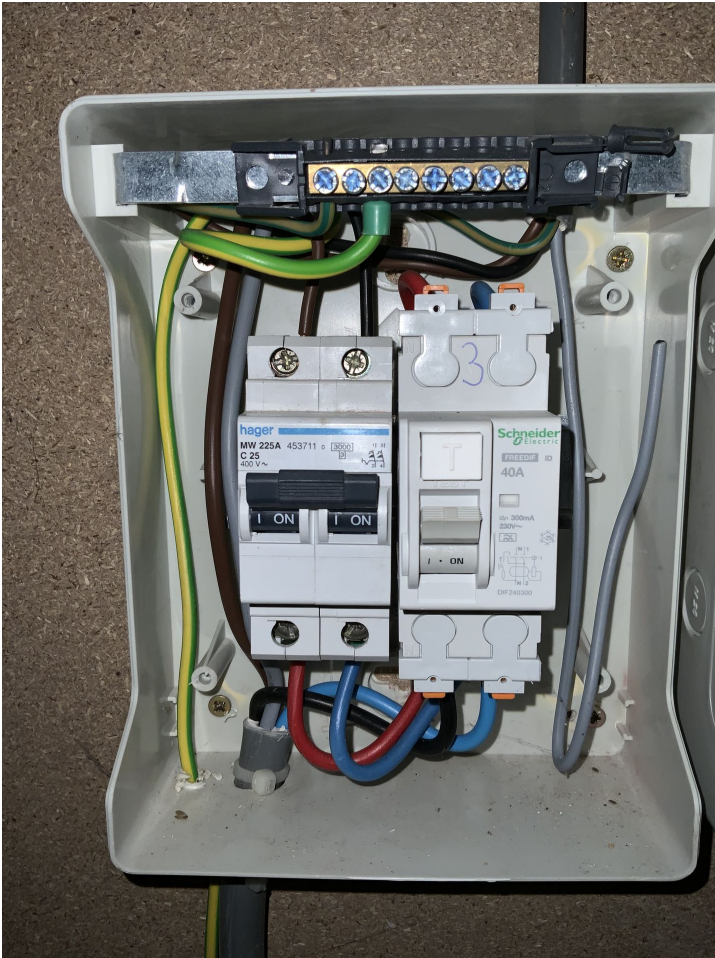


Tableau 1

### Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	

### Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.	RDE13
L'ensemble de l'installation électrique n'est pas conforme aux exigences du Livre 1. Une révision complète de l'installation est requise. Une fois les travaux de modification sont terminés, un nouveau contrôle est requis.	RDE29

Atlas Controle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

Libellé	Photo
---------	-------